

Collection La poésie inévitable

Au Moyen Âge, les contes se transmettent de bouche à oreille lors de veillées populaires où tout le monde se tait pour entendre le conteur et ses histoires « du temps où les animaux parlaient ».

Mais c'est avec les *Contes de ma mère l'Oye* de Charles Perrault publiés en 1697 qu'ils vont devenir un genre littéraire. La production française sera considérable tout au long du XVIII^e siècle qui apparaît aujourd'hui comme le siècle d'or des contes français.

Au XIX^e siècle, leur centre de gravité se déplace vers l'est, en Allemagne avec les frères Grimm, au Danemark avec Andersen et en Russie avec Alexandre Pouchkine qui va leur donner une forme poétique.

La démarche de l'écrivain russe se prolonge en France dans la deuxième moitié du siècle avec Louise Ackermann qui écrit des contes versifiés en 1855, et surtout Robert de Bonnières qui publie les *Contes de fées* en 1881, moment où la littérature merveilleuse et la poésie se rejoignent.

Après Jean-Louis Dubut de Laforest et Louise Ackermann, Victor Flori nous propose de redécouvrir aujourd'hui Robert de Bonnières dont l'œuvre critique, poétique et romanesque a marqué la fin du XIX^e siècle.

ISBN : 978-2-917649-09-1

9 €

Robert de Bonnières

Contes de fées



Livre unique

La poésie inévitable

Robert de Bonnières

Contes de fées

illustrés par Pascal Mirande

édités et annotés par Victor Flori



Le livre unique

En témoignage de mon amitié et de ma reconnaissance,
Je dédie cette édition à François Saumoneau qui est à l'origine de
toutes mes aventures littéraires.

Victor Flori

Préface

Aux origines du roman, voire de toute la littérature, se trouvent les contes. Ils apparaissent dans l'histoire de l'humanité bien avant le siècle de Charles Perrault. On peut même estimer que depuis que l'homme parle, il raconte des histoires, au moins depuis qu'il écrit. En effet, parmi les premiers écrits, les tablettes mésopotamiennes de Chaldé, rédigées au XXII^e siècle avant Jésus-Christ, rapportent la *Légende d'Étana et de l'aigle*. *Le Conte du naufragé* et *Le Conte des deux frères* sont conservés quant à eux sur un papyrus égyptien du XIII^e siècle avant notre ère.

Les contes traversent toute l'Antiquité, aussi bien chez les Grecs avec les *Métamorphoses* d'Ovide que chez les Romains avec *L'Âne d'or* d'Apulée.

Au Moyen Âge, ils se transmettent de bouche à oreille par des générations de conteurs, en dépit de quelques écrits comme les *Lais* de Marie de France inspirés de contes bretons. Ils sont les principales animations des veillées populaires, comme l'indique Noël de Fail dans ses *Propos rustiques* datés de 1547 : « Volontiers après souper, le ventre tendu comme un tabourin, saoul comme Patault, jasait le dos tourné au feu, veillant bien mignonnement du chanvre, (...) chantant bien mélodieusement, comme honnêtement le savait faire, quelque chanson nouvelle, Jouanne, sa femme, de l'autre côté, qui filait, lui répondant de même. Le reste de la famille ouvrant chacun en son office (...). Et ainsi occupé à diverses besognes, le bon homme Robin (après avoir imposé silence) commençait un beau conte du temps que les bêtes parlaient. »

Les contes ne sont pas seulement des divertissements qui accompagnent les soirées populaires, ils sont les vecteurs d'une culture littéraire, d'une mémoire humaine et, déjà, ils ont une dimension éducative qui s'imposera les siècles suivants. Cette dimension apparaît d'ailleurs

encore dans les *Contes de Fées* de Robert de Bonnières où les références à la *Bible* et à la littérature classique sont nombreuses.

C'est en Italie, à la Renaissance, que les contes vont devenir un genre littéraire. En 1550, l'écrivain Straparola (pseudonyme formé à partir du verbe *straparlare*, « parler trop ») publie les *Piacevoli Notti* (*Nuits facétieuses*), première transcription littéraire de contes populaires issus du folklore des paysans vénitiens. Avec Basile qui publie en 1625 *Lo conto de li cunti*, il fait figure de précurseur du conte comme genre littéraire qui sera théorisé par Charles Perrault qui écrit en 1697 les *Contes de ma mère l'Oye* dont le succès sera retentissant. Avec la traduction des *Contes des mille et une nuits* d'Antoine Galand en 1704, l'œuvre de Charles Perrault ouvre la voie à ce qu'on peut considérer comme le siècle d'or du conte français. Tout au long du XVIII^e siècle, la production littéraire ne cesse de s'accroître. Madame d'Aulnoy à qui on doit le célèbre « Oiseau bleu », Marie Leprince de Beaumont ou encore Mademoiselle l'Héritier contribueront à enrichir un répertoire qui connaîtra des variantes philosophiques avec Voltaire, ou libertines avec Crébillon fils, entre autres. À la fin du siècle, en 1789, Charles-Joseph de Mayer publie un ouvrage monumental en quarante volumes, *Le Cabinet des fées*, qui rassemble une grande partie des contes publiés en France depuis un siècle. Son œuvre apparaît aujourd'hui comme un chant du cygne ; après elle, le centre de gravité des contes se déplace vers l'est, vers l'orient.

D'abord en Allemagne où les frères Jacob et Wilhelm Grimm entreprennent une vaste collecte quasi-scientifique des contes populaires allemands. Leur démarche de création littéraire à partir d'un répertoire qui se situe dans la tradition orale se développera dans les siècles qui suivront, on peut même considérer que bien des ouvrages écrits aujourd'hui reprennent leur esthétique. Un peu plus tard, au Danemark, le genre se renouvelle avec l'écrivain Hans Christian Andersen qui écrit un premier recueil en 1835 dont le succès sera considérable, au point qu'il consacra une grande partie de sa vie à enrichir l'œuvre initiale. Le grand apport d'Andersen est qu'il place ses contes au cœur de la société qui lui est contemporaine et non plus dans un ailleurs irréel et mythique. Son œuvre est aussi remarquable dans la mesure où elle ne comporte plus de morale plus ou moins éducative, et ne s'interdit pas des fins tragiques.

À partir de 1850, les contes prennent une autre dimension dont on peut percevoir les prémises dans l'œuvre du poète russe Alexandre Pouchkine, auteur du roman en vers *Eugène Onéguine* en 1830 et de nombreux contes versifiés, notamment « le petit poisson d'or ». Louise Ackermann écrit en 1855 un recueil de contes inspirés de la littérature indienne entièrement versifiés. La fin du XIX^e siècle voit le triomphe de la poésie parmi les genres littéraires, il fallait bien que ce phénomène atteigne l'histoire des contes de fées, même s'il ne se poursuivra pas au XX^e qui imposera le roman comme expression littéraire quasi-exclusive. Les *Contes de fées* de Robert de Bonnières se situent dans ce moment de l'histoire où la narration merveilleuse rejoint la poésie.

*

L'écrivain est né en 1850. Il grandit dans l'Oise, au domaine patrimonial d'Auviller, berceau de sa famille. Celle-ci l'envoie étudier en pension au collège Stanislas à Paris. La guerre le rattrape et en 1870, il s'engage volontairement avant la fin de ses études. Il participe à la campagne de Loire et à celle de l'Est. Il revient vivre ensuite à Paris où il habite 26 rue de Condé, dans l'immeuble où vécut Beaumarchais et où s'installera ensuite le Mercure de France. Ses parents le poussent alors à étudier le droit pour préparer une carrière diplomatique, mais il y renonce et décide de se consacrer à la littérature. Pendant cette période, il effectuera avec sa femme un long voyage en Inde dont les souvenirs seront la source de son roman *Le Baiser de Maïna* publié en 1886 et qu'il situe à Bénarès, « ville sainte (...) qu'il suffit d'avoir vu une fois pour être allégé d'un lourd fardeau de péchés et de crimes, celle où quelquefois les saints redescendent du ciel pour achever leur purification », écrit-il dans la préface.

À Paris, il fréquente un grand nombre d'écrivains de son époque, il est l'ami du poète José-Maria de Hérédia, de Paul Bourget, d'Anatole France et de peintres, on trouve des œuvres d'Auguste Renoir, des pastels d'Edgar Degas dans son appartement, où encore d'Albert Besnard qui fera le portrait de son épouse. Il est aussi amateur de musique, en particulier de Gabriel Fauré, et organise des soirées musicales dans son appartement. Il collabore avec plusieurs compo-

teurs : il rédige notamment le livret de l'opéra comique *Attendez-moi* de Vincent d'Indy, qui mettra en musique le conte « Saugefleurie » en 1885.

Robert de Bonnières participe au projet du *Parnasse contemporain*, recueil de vers nouveaux, comme la plupart des poètes du moment. Ce vaste projet de l'éditeur Alphonse Lemerre réunit quelque 590 poèmes contemporains et pas moins d'une centaine de poètes ! Parmi eux, Robert de Bonnières écrit quatre « sonnets russes » pour le troisième tome édité en 1876.

Dans les années 1880, il se lance dans la presse et rédige des critiques littéraires dans *Le Gaulois*, *Le Figaro*, *Gil Blas* ou *La Revue des deux mondes* sous des pseudonymes divers : James, Robert Étienne ou encore Robert Robert. Ses articles seront réunis dans un recueil en trois volumes, *Mémoires d'aujourd'hui*, édité entre 1883 et 1888 qui reste son ouvrage le plus célèbre et qui demeure une mine d'informations sur l'histoire littéraire de l'époque. Pendant cette période, il écrit trois romans, *Les Monach* en 1885, *Le Baiser de Maïna* en 1886 et *Jeanne d'Avril* en 1887.

Mais comme le note l'académicien Henri de Regnier dans l'article qu'il lui consacre le 7 mars 1931 dans *Les Nouvelles littéraires*, Robert de Bonnières restera tourmenté par la grande exigence que révèlent ses critiques, qu'il s'appliquera à lui-même par la suite, et qui deviendra un obstacle à sa création. « Sa page n'était plus que rature » écrit l'académicien. Il n'écrira que deux romans dans les années 1890, *Petit Margemont* et *Lord Hyland, histoire véritable*, où l'on sent, selon l'académicien, une « torture littéraire », malgré la qualité des deux romans.

Dans l'œuvre de Robert de Bonnières, les contes occupent une place particulière puisqu'on peut considérer qu'ils l'encadrent : *Les Contes de fées* datent de 1881 et les *Contes à la reine* de 1893, soit au début et la fin de la réalisation de son œuvre. On retrouve dans les *Contes de fées* les ingrédients traditionnels du genre depuis Charles Perrault : une période indéterminée aux airs médiévaux, rois, châteaux... et des personnages qui sont des archétypes sans épaisseur psychologique, leur nom se limitant le plus souvent à un trait de caractère, à un aspect physique ou à leur rôle dans l'histoire : Sauge-Fleurie, Rose-Rose, le page Parfait...

Robert de Bonnières apporte bien des innovations au genre ancestral. Tout d'abord, nous l'avons vu plus haut, à la suite d'Alexandre Pouchkine et de Louise Ackermann il lui donne une forme poétique qui rend parfois la lecture un peu difficile. Les vers choisis sont l'octosyllabe, le décasyllabe ou l'alexandrin à rimes régulières, le plus souvent embrassées.

Mais c'est plutôt les histoires inventées par Robert de Bonnières qui le distingue de la tradition. Tout d'abord, peut-être à l'image de sa vie, on y décèle une certaine noirceur où la mort n'est plus à craindre, comme dans le conte des « Trois petites princesses » où le cadeau d'une des fées à la troisième princesse est la mort elle-même. L'histoire se conclut avec la morale suivante :

*Mieux que Bonheur et Beaux appas
Vaut la Mort, pour ce qui est de la vie :
Ne la plaignez : Qui ne l'envie
Ne vécut et ne m'entends pas.*

Par ailleurs si les héros de Robert de Bonnières n'ont pas, comme dans la tradition, d'épaisseur psychologique, ce ne sont pas toujours de jeunes gens qui traversent des épreuves pour finir par « vivre heureux et avoir beaucoup d'enfants ». Il s'agit parfois des vieillards, de héros modestes, voire médiocres, comme dans « Mulot et Mulotte ». Ce dernier conte n'est pas sans révéler les préjugés de l'époque, notamment sur la situation des femmes :

*Mulotte, ainsi qu'elle eût fait à vingt ans
Baissa les yeux ; car, pour femme soumise,
Parler devant son homme n'est de mise :
L'exemple est bon aux femmes de tout temps.*

Mais comme le dit Hans Laufcan, « on juge mal les hommes si on ne leur pardonne les préjugés de leur pays ou de leur temps ». Et puis « Mulot et Mulotte » révèle aussi une philosophie proche du stoïcisme qui se détache des plaisirs matériels et qui fuit la gloire comme une illusion dangereuse. Cette philosophie peut paraître irritante si on y induit une forme de résignation, mais elle est à l'image du souvenir que nous a laissé l'auteur, profondément humain. C'est ce qui le rend si proche de nous aujourd'hui.

Note préliminaire

Les *Contes de fées* de Robert de Bonnières n'ont connu qu'une seule édition, en 1881.

Dans le but de faciliter sa lecture et de l'adapter au public du XXI^e siècle, nous avons modernisé l'orthographe et la ponctuation qui a sensiblement évolué depuis la fin du XIX^e siècle.

Pour rendre le texte plus accessible au lecteur moderne, nous l'avons aussi agrémenté de notes de bas de page explicitant les noms propres ou les mots devenus rares ou désuets.

Nous avons aussi établi une bibliographie, inédite jusqu'à ce jour, des œuvres de Robert de Bonnières qu'on trouvera page 75.

V. Flori

Introduction

En ce temps-là vivaient le Roi Charmant¹,
Serpentin-Vert² et Florine³ ma-mie,
Et, dans sa tour pour cent ans endormie,
Dormait encor la Belle-au-Bois-Dormant⁴.
C'était le temps des palais de féerie,
De l'Oiseau Bleu⁵, des Pantoufles de vair⁶,
Des longs récits dans les longs soirs d'hiver :

Moins sots que nous y croyaient, je vous prie.

1. Personnage du conte « l'Oiseau bleu » de Madame d'Aulnoy (1651-1705) qui publia entre 1696 et 1699 huit volumes de contes de fées. 2. Personnage éponyme d'un autre conte de Madame d'Aulnoy. 3. Autre personnage des contes de Madame D'Aulnoy. 4. La *Belle au bois dormant* est un conte populaire ; parmi les versions les plus célèbres, celle de Charles Perrault, publiée en 1697 avec les *Contes de ma mère l'Oye*, et celle des frères Grimm publiée en 1812. 5. Conte de Madame d'Aulnoy. 6. Motif du conte populaire *Cendrillon* dont les versions les plus célèbres sont celles de Charles Perrault en 1697 et des frères Grimm en 1812.

Le rosier enchanté

Comment une gentille fée était retenue dans un rosier,
et comment elle offrit son amour à Jeannot



JEANNOT, UN SOIR, CHEMINAIT DANS LE BOIS
Et regagnait la maison d'un pied leste,
Lorsqu'une Voix, qui lui parut céleste,
L'arrêta net :

« Jeannot ! » disait la Voix.

Qui fut surpris ? Dame ! ce fut notre homme.
Il ne s'était aucunement douté
Qu'il cheminait dans le Bois Enchanté.
S'il n'avait peur, ma foi ! c'était tout comme.

Il demeura tout sot et tout transi¹.

« Jeannot, mon bon Jeannot ! » redisait-elle.

Il n'était pas, certes, une voix mortelle
Charmante assez pour supplier ainsi.

Or, en ce lieu, poussait plus haut qu'un orme
Un Rosier d'or aux roses de rubis.
Le paysan eût eu mille brebis
D'un seul fleuron² de ce rosier énorme.

La Voix partait de ces rameaux touffus,
Car il y vit une gentille Fée,
De diamants et de perles coiffée.

1. Saisi, engourdi par le froid. 2. Petite fleur élémentaire.

Jeannot tira son bonnet, tout confus.
 « Jeannot, je veux te conter ma misère,
 Dit-elle, écoute et remets ton bonnet.
 Je te demande une chose qui n'est
 Que trop plaisante à tout amant sincère. »

Le jeune gars écarquillait les yeux,
 Comme en extase, et restait tout oreille.
 Il n'avait vu jamais beauté pareille,
 Ni de fichu d'argent aussi soyeux.
 La Fée était belle en beauté parfaite,
 Rare, en effet, et mignonne à ravir,
 Tant, qu'à jamais, pour l'aimer et servir,
 Je n'en voudrais pour moi qu'une ainsi faite !

« Mon bon Jeannot, aime-moi seulement,
 Reprit la Fée, il n'est point de tendresses
 Et de baisers et de bonnes caresses,
 Que je ne fasse à mon fidèle amant.
 Aime-moi bien, puisque je suis jolie,
 Aime-moi bien aussi, pour ma bonté.
 Je suis liée à cet arbre enchanté :
 Romps, en m'aimant, le charme qui me lie. »

« Je ne dis non, fit l'autre, et je m'en vais
 Tout droit conter notre cas à ma mère.
 Conseil ne nuit : l'on cueille pomme amère
 Sans que pourtant le pommier soit mauvais. »

Il fut conter la chose toute telle,
 Riant, pleurant, amoureux et dispos.
 Du coup, sa Mère en laissa choir deux pots
 Qu'elle tenait.

« Eh ! mon gars, lui dit-elle,
 Fais à ton gré. Ce nous est grand honneur.
 Va, mon garçon, et pousse l'aventure.



Nous aurons gens¹, malgré notre roture²,
Pour nous donner bientôt du Monseigneur ! »

Elle rêvait déjà vaisselle plate,
Non plus salé, mais belle venaison³,
Vin en tonneaux et le linge à foison,
Cotte⁴ de soie et robe d'écarlate.

Jeannot courut.

L'aurore jusqu'aux cieux
Avait poussé sa lueur rosulée ;
La Fée était bel et bien envolée
Et tout le Bois rose et silencieux.

Moralité

Ne tardez pas, quand l'heure heureuse sonne,
Gentils amants. Aimez-vous sans façon.
Le bel Amour n'a besoin de leçon,
Le bel Amour ne consulte personne.

1. Domestiques. 2. État d'une personne qui n'est pas noble. 3. Viande de gros gibier.
4. Jupe plissée à la taille.

Belle-Mignonne

I. Comment Belle-Mignonne aima le page Parfait au détriment de beaux fils de rois



'INFANTE¹ AVAIT SEIZE PRINTEMPS,
Dont je vous veux conter la vie.
La légende que j'ai suivie
Fait régner son père du temps

Que l'histoire n'était écrite ;
Il n'importe. Mais je voudrais
Faire aimer ses gentils attraits
Selon leur grâce et leur mérite.

Belle-Mignonne était son nom :
Ce nom, s'il faut que j'en raisonne,
Venait de ce que sa personne
N'avait trait qui ne fut mignon.
Parmi les plus belles merveilles,
Il n'était point telle beauté,
Tant que chaque Prince invité
N'avait plus que soucis et veilles.
Ils amenaient de grands présents
En or, joyaux et haquenées²,
En étoffes bien façonnées,
En santal³, myrrhe⁴ et grains d'encens,
Ce qui faisait bien mieux l'affaire
Du Roi que les maigres cadeaux
Qu'en sonnets⁵, dizains⁶ et rondeaux⁷,

1. Titre donné aux enfants des rois d'Espagne et du Portugal nés après l'aîné. 2. Cheval docile. 3. Liquide obtenu à partir du bois de santal utilisé en parfumerie. 4. Résine utilisée pour son parfum. 5. Poème de quatorze vers. 6. Poème de dix vers. 7. Poème de treize vers.